

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 254

présenté par
M. Dhuicq
-----**ARTICLE PREMIER**

À la fin de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« du changement climatique »

les mots :

« des changements climatiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le changement climatique est un phénomène complexe avec des implications locales et régionales. Le pluriel correspond donc mieux à rendre compte des disparités climatiques qui peuvent exister entre les territoires.